



# Ayer's Cliff

AVRIL 2020 APRIL

## FERMETURE DES ÉTABLISSEMENTS ET DES PARCS

La municipalité a décidé de fermer les établissements et les parcs afin de réduire les rassemblements tels qu'indiqué par le gouvernement. Voici la liste :

- Le bureau municipal - fermé au public mais vous pouvez appeler ou nous contacter par courriel
- La bibliothèque
- Le centre communautaire
- La halte routière
- Le quai
- Le parc Tyler
- Le parc canin

Et ce, jusqu'à nouvel ordre afin de réduire les risques de contagion dû au Covid-19.

## CLOSURE OF ESTABLISHMENTS AND PARKS

The Municipality has decided to close the following establishments and parks in order to reduce gatherings as indicated by the government. Here is the list:

- Municipal office - closed to public but you can call or email us
- Library
- Community Center
- Rest Area
- Public Wharf
- Tyler Park
- Dog Park

And this, until further notice to reduce the risk of contagion from Covid-19.

## PAIEMENTS DE TAXES

Le Conseil a décidé d'aider les contribuables afin de retarder les paiements de taxes municipales. Il n'y aura pas d'intérêt sur les taxes municipales à partir du 1<sup>er</sup> mai. Pour le moment, cette politique est en vigueur mais pourra changer selon la situation. Pour ceux qui procèdent par prélèvement automatique postdaté auprès de leur institution financière, vous êtes responsable de modifier les dates de prélèvement. Pour les contribuables qui ont remis des chèques postdatés pour les mois à venir et qui veulent reporter le dépôt de ces chèques, doivent le signaler par courriel à [info@ayerscliff.ca](mailto:info@ayerscliff.ca) ou par téléphone au 819-838-5006. Par conséquent, les chèques seront encaissés comme prévu.

## TAX PAYMENT

The Council has decided to help taxpayers by delaying the payment of municipal taxes. There will be no interest starting on May 1<sup>st</sup>. For the moment, this policy is in force, but may change depending on the situation. For those who use post-dated direct debits with their financial institution, you are responsible for modifying the direct debit dates. For taxpayers who have given post-dated checks for the coming months and who want to delay the depositing of these checks, must inform us by email: [info@ayerscliff.ca](mailto:info@ayerscliff.ca) or by phone at 819-838-5006. Otherwise the checks will be cashed as planned.



## TROUVEZ L'INTRUS



### CE QUE TOUS DEVRAIENT SAVOIR...

C'est qu'une toilette peut tolérer bien des choses, mais pas les lingettes!

## ATTENTION AUX LINGETTES DÉSINFECTANTES

Comme tout ce qui est jeté aux toilettes lorsqu'une résidence est branchée au réseau d'égouts se retrouve nécessairement dans celui-ci, les lingettes peuvent obstruer les tuyaux et bloquer les pompes des stations de pompage, brûlant ainsi le moteur de celles-ci. Cette mauvaise habitude peut engendrer plusieurs problèmes très coûteux pour les municipalités et peut avoir des conséquences désastreuses pour les citoyens, surtout en temps de pandémie.

- Le remplacement d'une pompe coûte des milliers de dollars;
- Le blocage des tuyaux peut mener à un refoulement d'égout dans les résidences;
- L'usure prématurée des pompes nécessite leur remplacement hâtif;
- L'usage anormal des pompes peut augmenter les coûts d'entretien des stations de pompage.

Contrairement au papier de toilette, les lingettes désinfectantes ou démaquillantes, tout comme les serviettes hygiéniques et les tampons, ne se désagrègent pas dans les conduits. Ces produits n'ont tout simplement pas leur place dans la toilette et le réseau d'égout, ils sont destinés à la poubelle. Un refoulement d'égout en temps de pandémie, c'est se mettre à risque de devoir évacuer votre résidence pendant plusieurs jours alors que les options d'hébergements sont plus rares. C'est aussi devoir procéder au nettoyage de votre demeure dans un contexte où les services sont au ralenti. Il est de notre responsabilité à tous d'agir afin d'éviter ces désagréments coûteux.

Nous comptons donc sur chacun de vous pour jeter vos lingettes à la poubelle!

## BE CAREFULL WITH DISINFECTANT WIPES

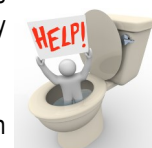
Everything that is tossed into the toilet when a residence is connected to the sewage system obviously ends up in the sewer system. The wipes can clog the pipes and block the pumps of the pumping stations, burning the motors. This bad habit can cause several very costly problems for municipalities and can have disastrous consequences for citizens, especially in times of a pandemic.

- Replacing a pump costs several thousand dollars;
- Blockage of pipes can lead to sewer back-up in homes;
- Premature wear of the pumps requires their early replacement;
- Abnormal use of pumps can increase maintenance costs for pumping stations.

Unlike toilet paper, disinfectant or make-up removing wipes, like sanitary napkins and tampons, do not disintegrate in the ducts. These products simply do not belong in the toilet and the sewer system, they are intended for the trash.

Sewer backup during a pandemic means putting yourself at risk of having to vacate your home for several days when accommodation options are more scarce. It is also necessary to clean your home in a time when services are slow. It is everyone's responsibility to take action to avoid these costly inconveniences.

We count on each of you to throw your wipes in the trash!



## URBANISME

Avant d'entreprendre vos travaux de construction, de rénovation ou autre projet nécessitant l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation vous pouvez consulter tous les règlements d'urbanisme sur le site internet de la municipalité sous la rubrique : Permis et administration. Voici la liste des travaux ou projets qui nécessitent l'obtention d'un permis ou un certificat d'autorisation :

- Permis de lotissement
- Permis de construction
- Changement d'usage ou destination d'un immeuble
- Démolition d'une construction
- Déplacement d'une construction
- Réparation d'une construction
- Travaux sur la rive, le littoral des lacs, cours d'eau ou milieux humides ou dans une zone inondable
- Construction, installation ou modification d'un enseigne
- Installation, construction et remplacement d'une piscine
- Construction d'un mur de soutènement de plus de 1.2 mètre
- Abattage d'arbre
- Installation d'une fosse septique
- Ouvrages de captage d'eau souterraine (puits)
- Activités agricoles
- Travaux de remblai et déblai, excavation du sol
- Installation d'une clôture

Prenez note également que votre projet de construction, de rénovation ou d'aménagement pourrait être assujéti au règlement sur les PIIA et le processus de validation et d'acceptation du projet pourrait être plus long. Pour toutes questions concernant les règlements d'urbanisme vous pouvez communiquer avec l'inspecteur de la municipalité par courriel : [inspecteur@ayerscliff.ca](mailto:inspecteur@ayerscliff.ca) ou en communiquant au bureau municipal au 819-838-5006.



## DESCENTE DE BATEAUX ET VIGNETTES

### OUVERTURE SAMEDI 25 AVRIL 2020

Assurez-vous d'avoir votre vignette en main pour accéder au lac plus facilement. Plusieurs méthodes ont été mises en place pour procéder à l'acquisition des papiers nécessaires.

Visitez : [www.ayerscliff.ca](http://www.ayerscliff.ca) pour plus de détails!

## BOAT LAUNCH AND STICKERS

### OPENING SATURDAY APRIL 25, 2020

Make sure you have your sticker in hand for easier access to the lake. Several methods have been put in place to acquire the necessary papers.

Visit: [www.ayerscliff.ca](http://www.ayerscliff.ca) for more details!

## SÉANCE DU CONSEIL ET COMITÉS À HUIS CLOS

Suite à l'arrêté no. 2020-004 du ministère de Santé et des Services sociaux, les séances du conseil et les comités se poursuivront à huis clos par vidéo conférence. À la prochaine parution de l'ordre du jour sur notre site internet sous la rubrique : Procès verbaux, vous pourrez envoyer vos questions à [dg@ayerscliff.ca](mailto:dg@ayerscliff.ca). À suivre pour les prochains mois.

## URBAN PLANNING

Before undertaking your construction, renovation or other project requiring the obtaining of a permit or a certificate of authorization, you can consult all the planning regulations on the municipality's website under the heading: Permits and administration. Here is the list of works or projects that require obtaining a permit or certificate of authorization:

- Subdivision permit
- Building permit
- Change of use or destination of a building
- Demolition of a building
- Moving a construction
- Repair of a construction
- Work on the shore, the shoreline of lakes, rivers or wetlands or in a flood zone
- Construction, installation or modification of a sign
- Installation, construction and replacement of a swimming pool
- Construction of a retaining wall over 1.2 meters
- Tree felling
- Installation of a septic tank
- Groundwater catchment works (wells)
- Agricultural activities
- Embankment and excavation work, soil excavation
- Installation of a fence



Please also note that your construction, renovation or development project may be subject to SPAIP regulations and the project validation and acceptance process may take longer.

For all questions concerning planning by-laws, you can contact the municipal inspector by email: [inspecteur@ayerscliff.ca](mailto:inspecteur@ayerscliff.ca) or by contacting the municipal office at 819-838-5006.

## ACHAT LOCAL / BUYING LOCAL

Nous vous encourageons à acheter dans les commerces situés à Ayer's Cliff afin de contribuer à l'économie locale. Voici les entreprises qui offrent un service de livraison pendant la pandémie :

*We encourage you to shop at stores located in Ayer's Cliff to contribute to the local economy. Here are the companies that offer a delivery service during the pandemic:*

<b>Les Marchés Tradition :</b>	<b>819-838-4949</b>
<b>Face de Bœuf :</b>	<b>819-481-5555</b>
<b>Centre Jardin Dansereau :</b>	<b>819-838-4906</b>
<b>Auberge Le Cliff :</b>	<b>819-838-4277</b>
<b>Restaurant Chez Maurice :</b>	<b>819-838-4855</b>
<b>Cuisine Karaté :</b>	<b>819-580-0140</b>

Vous pouvez aussi consulter le site [www.lepanierbleu.ca](http://www.lepanierbleu.ca) pour diversifier votre répertoire d'entreprises québécoises.

You may also consult the site [www.lepanierbleu.ca](http://www.lepanierbleu.ca) to expand your directory of Quebec companies.



## COUNCIL MEETING AND COMMITTEES BEHIND CLOSED DOORS

Following Decree no. 2020-004 of the Ministry of Health and Social Services, council meetings and committees will continue to be held by video conference. The next time the agenda appears on our website under the section: Minutes, you can send your questions to [dg@ayerscliff.ca](mailto:dg@ayerscliff.ca). Stay informed over the next few months for any changes.